

très important pour un reporter. Au moins, conscient de son infirmité, et soucieux de sa responsabilité envers ses lecteurs, aurait-il dû profiter du temps écoulé entre l'assemblée et la publication de son rapport pour se renseigner aux sources officielles. Mais, Monsieur, j'ai d'autres preuves de l'incapacité notoire, ou mieux de la grande facilité d'invention de ce reporter, qui ferait la fortune d'un journal à sensation.

Prenez la "Clinique" de novembre 1896, et voyez, page 165, dans le rapport de la même assemblée ; on y lit :

" L'amendement Fafard : Que le Collège se serve du local de l'Université Laval et y dépose les thèses reçues de Paris.

" Le sous-amendement Craik : Que la question soit renvoyée à dix-huit mois.

" Amendement Fafard, 12 pour, 21 contre.

" Sous amendement Craik, 20 pour, 12 contre.

" Docteur Bissonnette demande à ce que ce vote soit reconsidéré ; 15 pour, 15 contre, perdu. "

Consultez maintenant le rapport officiel, P. 23-24, et vous ne trouverez aucune mention de ces propositions.

Donc, comme il n'est pas permis de croire à la publication de rapports officiels incomplets, pour ne pas dire tronqués, vous admettez que cette partie de votre compte-rendu a été inventée de toutes pièces, et ce n'est plus là une *légère différence*.

Avais-je tort de donner un petit conseil amical au Rédacteur de la "Clinique" ?

Au moment où votre journal est adressé en Europe et à tous les médecins de la Province, avec prière de le recevoir gratuitement jusqu'au passage de vos agents, avouer des inexactitudes semblables ce n'est pas vous faire de la réclame. Celui qui vous a fait signer sa prose n'aurait-il pas voulu, par hasard, marquer votre passage au fauteuil "éditorial" de la "Clinique" en vous faisant l'innocente victime d'une fumisterie ? Ma foi, il n'aura pas à se plaindre d'un insuccès, car le rapport officiel, qui aurait pu pallier les incartades de votre reporter, — et que vous invoquez comme excuse, — n'a été publié qu'un an plus tard.

Votre organe m'attribue la paternité du récit d'un complot dont vous avez eu la primeur. "L'Union" n'ayant rien publié à ce sujet, comment un pauvre compagnard, vivant loin des intrigues, des roueries et des ruses de ce bas-monde, aurait-il pu rêver un épisode aussi original ? J'admire trop le savoir-faire de l'inventeur de cette histoire, pour lui disputer sa *patente*. Qu'il en garde le monopole avec celui du "cachet de la vérité vraie".

Vous me croirez facilement, après cela, si j'ajoute qu'en fait d'œuvres d'imagination, les articles relatifs aux intérêts professionnels publiés chez vous font mes seules délices ! Comme invention : Capendu y est dépassé ; comme vraisemblance : Ponson du Terrail, égalé ; bref, sans le parfum d'autobiographie qui s'en dégage et en gâte l'effet, vos feuilletons seraient des chefs-d'œuvres du genre.

Assez pour les *inexactitudes*, passons aux "outrages à la vérité" qui sont à votre missive ce que sont les trous à l'écumoire !

Vous affirmez, en premier lieu, que Paul "s'est élevé contre l'ouverture d'une bibliothèque dont la profession a un si grand besoin dans ce pays."

Votre copain lit comme il pense, comme il voit, comme il écrit, c'est-à-dire tout de travers. Vous ne sauriez trouver dans nos articles, — et vous êtes au défi de le faire, — une seule phrase, une seule ligne, un seul mot contre la création ou l'ouverture d'une bibliothèque *gratuite* à l'usage de *tous les médecins* de la Province. Nous demandons simplement, avec la majorité des membres du Bureau, de consulter la profession avant de se lancer dans une entreprise de ce genre qui peut être un grand bienfait pour les intéressés, mais peut être aussi